

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-12 du 18 février 2010 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : SASM1030079S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1 et L. 5311-2, R. 5222-5, et D. 5321-7
et suivants,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic
in vitro au titre de l'année 2010 :

M. BARIN (Francis).
M. BASUYAU (Jean-Pierre).
Mme BAYER (Pascale).
Mme BECCHIO (Mireille).
Mme BERNARD (Marguerite).
Mme BOUTTEN (Anne).
M. BRUE (Thierry).
Mme CHENEVIER-GOBEAUX (Camille).
M. DARBORD (Jacques-Christian).
M. DE KORWIN (Jean-Dominique).
M. DELCHIER (Jean-Charles).
M. DESLYS (Jean-Philippe).
M. DHONDT (Jean-Louis).
M. DOMMERGUES (Marc).
Mme DUSSAIX (Elisabeth).
Mme EBEL (Anne).
Mme ECHE (Nicole).
M. FAURE (Pierre).
Mme FONFREDE (Michèle).
M. FOUQUE (Denis).
M. FRIES (Nicolas).
Mme GAUTREAU (Chantal).
Mme HAMBERGER (Christine).
Mme HANAIRE (Hélène).
M. INGRAND (Jacques).
M. LACROIX (Claude).
Mme LACROIX-LANVIN (Isabelle).
M. LAMY (Pierre-Jean).
M. LATAILLADE (Jean-Jacques).
Mme LAUTIER (Odile).
M. LEFEVRE (Guillaume).
Mme LINGET (Christine).
M. LUREAU (Pierre).
Mme MAISONNEUVE (Lydia).
Mme MASSART (Catherine).
M. MATHIAN (Bruno).

Mme MATHIEU (Elisabeth).
M. MERIA (Paul).
M. MORIN (Jean-François).
Mme MOUREY (Christiane).
M. PARENT (Xavier).
M. PINGET (Michel).
M. RAMIREZ-MARTINEZ (José-Manuel).
Mme RAYMOND (Josette).
M. RIEDINGER (Jean-Marc).
M. SAINT-MARCOUX (Franck).
M. SALOMON (Laurent).
M. SOUSSY (Claude-James).
Mme STOLL-KELLER (Françoise).
Mme TAIEB (Joëlle).
Mme VALAT (Chantal).
M. VEXIAU (Patrick).
Mme WION (Nelly).
M. YVERT (Jean-Pierre).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 18 février 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT